

CTSD 1er degré du 1^{er} juillet 2021



Déclaration liminaire de la FSU

Ce CTSD conclut une année particulièrement rude lors de laquelle, une fois encore, nos collègues auront porté haut les couleurs du service public d'éducation. En dépit d'informations contradictoires, souvent trop tardives, la gestion de la crise sanitaire aura été tenue à bout de bras par les équipes d'école, tout en menant de pair l'exigence d'un enseignement de qualité.

Dans le même temps, les personnels disent l'urgence à soigner l'école publique de ses difficultés persistantes, jamais résolues :

- sur la question des élèves en situation de handicap, dont l'accompagnement et l'orientation souffrent de carences injustifiables. Des élèves notifiés, dont l'accompagnement n'est pas complet ou pas assuré, des élèves qui ne peuvent être orientés, faute de places d'accueil.
- Du point de vue des moyens : la fin de la scolarisation des enfants de 2 ans, dans des quartiers extrêmement fragiles n'est comprise ni de nos collègues, ni de leurs parents qui ont l'école maternelle en haute estime et qui trouvaient en l'école le meilleur moyen d'accompagner leur enfant. L'impossibilité d'accueillir des enfants de deux ans devient la norme, alors que dans le même temps, certaines écoles privées peuvent en accueillir plus d'une vingtaine.
- Sur la prise en compte des difficultés locales, le SNUipp/FSU est préoccupé par les conditions de la rentrée de septembre : le vivier de remplaçants étaient insuffisants avant la

crise, il le sera sans aucun doute encore l'an prochain et les classes dépassant les 25 élèves restent monnaie courante dans la Loire (15,3% des écoles)

- Sur la cohérence des décisions prises à l'échelle du département : Les mesures que vous nous présenterez démentiront peut-être nos inquiétudes, mais le SNUipp/FSU fait le constat d'une carte scolaire à géométrie variable où deux écoles présentant des effectifs similaires peuvent, selon les secteurs, afficher deux classes de différence. La gestion décentralisée, par circonscription, explique probablement ces écarts : la profession est en attente d'éléments de compréhension.

- De l'écoute sincère des directrices et directeurs : Le ministère annonçait une amélioration générale des conditions de travail de nos collègues. Un an après, seuls 6 % d'entre eux obtiendront une réelle amélioration de leur décharge. Plus grave, aucune perspective n'est annoncée pour les années à venir. A l'échelon départemental, alors qu'il avait été promis une prise en compte réelle de la lourdeur des tâches de direction, et alors même que la circulaire du 25 août 2020 demeure encore largement inappliquée, nous apprenons que les directeurs à 1/4 de décharges seront complétés par des M2. Chacun d'entre nous connaît les conséquences de cette décision sur la charge de travail de nos collègues dont les demandes d'allègement sont, une fois de plus, ignorées.

Le SNUipp/FSU forme le vœu que ce CTSD puisse faire l'objet de débats transparents et exhaustifs sur tous ces points. La profession, après un an et demi de gestion de crise, a besoin de réponses claires et, tout comme l'école publique, d'actes forts.